



Question sur l'entree de mon immeuble

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 2 décembre 2007

J'habite un immeuble appartenant à un proprio nous sommes 6 locataires j'habite au premier, et il se trouve que dans le hall d'entrée ainsi qu'au premier étage sur le palier il a été mis des interdictions de fumer sur des petites pancartes. a-t'il le droit ?

Réponse :

C'est plus qu'un droit, c'est un devoir car désormais, les parties communes des immeubles sont protégées par le décret du 15 novembre 2006.